

AVIS DE CONVOCATION

Tel que prévu à l'article 3 du *Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires*, les séances ordinaires débutent à 19h30. Toutefois, tel que mentionné au point 4.4 des *Règles de fonctionnement des séances du conseil des commissaires*, toute séance du conseil doit commencer au plus tard vingt minutes après l'heure indiquée dans l'avis de convocation. Les séances peuvent donc débuter entre 19h30 et 19h50.

AUX MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil des commissaires qui se tiendra le **mardi 12 septembre 2017**, à 19 h 30, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2017.
6. Période de questions accordée au public.
7. Rapport annuel du protecteur de l'élève : présence de monsieur Guy Robitaille.
8. Suivi au plan d'action 2017-2018 : présentation de la «classe flexible» par madame Nadine Gauthier, directrice de l'école des Cimes.
9. Correspondance et dépôt de documents.
10. Dénonciation d'intérêts.

DÉCISIONS

11. Adoption des modifications aux bassins de clientèle de l'école de l'Arc-en-Ciel et de la Passerelle.
12. Appui du conseil des commissaires pour la demande d'une construction d'une école secondaire – Arrondissement de Charlesbourg.
13. Adoption du plan d'action 2017-2018 de la planification stratégique, de la convention de partenariat et des attentes formulées à la direction générale.
14. Adoption de la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018.
15. Lancement de la consultation – modification à l'acte d'établissement de l'école du Boisé.
16. Nomination des membres du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.
17. Dépôt des formulaires de dénonciation d'intérêts des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018.
18. Composition du conseil d'établissement de l'école Saint-Michel.
19. Composition du conseil d'établissement de la Polyvalente de Charlesbourg.

INFORMATIONS

20. Évolution de la clientèle 2017-2018.
21. Rapport du comité de parents.
22. Rapport du comité EHDAA.
23. Rapport du comité exécutif – réunion du 22 août 2017.
24. Rapport des comités du conseil :
 - Comité de vérification;
 - Comité de gouvernance et d'éthique;
 - Comité consultatif de transport;
 - Comité des ressources humaines.
25. Rapport des autres comités :
 - Comité de répartition des ressources.
 - Fondation des Premières-Seigneuries;
 - Arrondissement de Beauport Ville en santé;
 - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg.
26. Communication du président.
27. Communication de la Direction générale.
28. Questions et commentaires des commissaires.
29. Levée de la séance.



Directrice du Secrétariat général, des communications et du transport scolaire

MC/mc

Avis transmis le 7 septembre 2017